

Informations Pratiques

LE DIMANCHE 17 AVRIL 2016



Départ 10 h, bourg de Mantilly (Orne)

Inscriptions à partir de cadet(e)s né(e)s en 2000,
PAR COURRIER AVANT LE 14 AVRIL 2016 A :

Didier Poupion

10 rue Gabriel Hubert - 61 700 Domfront

TARIF : 8 €

Le jour de la course : inscriptions (10 €) et retrait des
dossards à la mairie de Mantilly à partir de 8h30.

Remise des récompenses à 11 h 30,

Bouteille de Poiré et confiture pour tous les coureurs,
Coupe aux 3 premiers de chaque catégorie H/F,
Tirage au sort avec les dossards (nombreux lots)

Plus d'informations sur <http://coursedupoire.over-blog.com>

Contacts : Didier Poupion 06 03 04 55 39,

email : monreseaumalin@gmail.com



Dimanche 17 Avril 2016 10H

3ème Course des Poiriers en fleurs

Départ et Arrivée à Mantilly
(61 – Orne)
Boucle de 10,2 km



Dans le cadre du Circuit des poiriers en fleurs
à Mantilly



Règlement

ART 1 : L'association pour la Promotion des Savoirs des Territoires organise le Dimanche 17 Avril 2016 une course pédestre «LA 3EME COURSE DES POIRIERS EN FLEURS».

ART 2 : Parcours de 10,2 km en boucle Départ et Arrivée dans le bourg de Mantilly.

ART 3 : Les membres du comité d'organisation sont habilités à disqualifier tout concurrent ayant un esprit anti-sportif.

ART 4 : Le comité d'organisation a la possibilité pour des raisons de sécurité, de modifier le parcours, partiellement ou totalement, au dernier moment sans que les participants n'aient pu être avertis auparavant.

ART 5 : Certificat Médical

Règlement modifié par la F.F.A le 25 juillet 2008.

C'est une condition obligatoire pour participer à une manifestation sportive.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité et conformément à l'article L.231-2-1 du Code du Sport, l'organisateur s'assurera que :

* Pour les participants titulaires d'une licence Athlé Compétition ou Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme, la mention de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition apparaît bien et de façon précise, par tous les moyens, sur la carte Licence.

* Pour les autres participants, ils sont bien titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an au 17 avril 2016 ou sa photocopie.

Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

ART 6 : Des postes de ravitaillement seront mis en place au 6ème km et après la ligne d'arrivée.

ART 7 : En application du règlement de la CNCHS, tout accompagnateur, notamment à bicyclette ou en roller, est interdit sur le parcours, sous peine de disqualification du concurrent.

ART 8 : Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée.

ART 9 : Le Comité d'organisation est couvert par une assurance Responsabilité Civile

ART 10 : Le jour de la course (Dimanche 17 Avril 2016) : inscriptions et retraits des dossards à la Mairie de Mantilly, à partir de 08 h 30.

ART 11 : Droit à l'image : Les concurrents autorisent expressément les organisateurs à utiliser leurs images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

ART 12 : Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

ART 13 : Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve, en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents.

Bulletin d'inscription

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

ADRESSE :

N° Tél. :

Courriel :

SEXE : H F CATEGORIE :

N° de licence FFA :

ou N° de PASS RUNNING :

ou CERTIFICAT MEDICAL de moins d'un an au 17/04/16 : avec la mention **NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DE L'ATHLETISME EN COMPETITION**

INSCRIPTIONS :

8 euros par chèque accompagné du bulletin + certificat médical ou licence (photocopie)

Ordre des chèques d'inscription : APST

Sur place le jour de la course : 10 €

Autorisation parentale : Je soussigné(e) Mme-M.....

autorise mon fils - ma fille mineur(e) à participer à cette course à pied et je note que l'organisateur est dégagé de toute responsabilité.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course.

SIGNATURE :

A RETOURNER avant le 14 Avril 2016 à :

Didier Poupion

10 rue Gabriel Hubert

61 700 Domfront